FONDS SOCIAL DE L'INDUSTRIE DU BETON
(A.R. du 15.3.1982 - M.B. du 20.5.1982)
Bld du Souverain 68 - 1170 Bruxelles - Tél. : 02.735.80.15. - www.fondsbeton.be

CSC bâtiment - industrie & énergie

Formulaire de demande :
Indemnité complémentaire en cas d'incapacité de travail de longue durée

A. A REMPLIR PAR L'OUVRIER(ERE) (en majuscules)

Nom : ..... Prénom :.....

Adresse : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Date de naissance : ...../...../..... Numéro de registre national : .....

Numéro de compte bancaire : IBAN ..... BIC ……..

Date du début de l'incapacité : ...../...../..... Date de fin de l'incapacité : ...../...../.....

Numéro d'affiliation à la mutuelle : .....

B. A REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR

L'employeur soussigné :

Nom de l'entreprise : ..... Numéro d'entreprise : ……..

Nom de l'employeur ou de son mandataire : ……

Adresse : .....

Code postal : ..... Localité : ..... Téléphone : ……..……

déclare que dès le début de l'incapacité, l'ouvrier(ère) était lié(e) par un contrat de travail à l'entreprise citée ci-dessus, et que ses prestations de travail ont été déclarées à l'ONSS sous le numéro : .....

qu'il a payé le salaire garanti à l'intéressé(e) pour la période du ...../...../..... au ...../...../.....

Veuillez indiquer la raison éventuelle pour laquelle le salaire garanti n'a pas été payé ou a été payé partiellement :

.....

Date d'entrée en service : ...../...../..... Date de sortie de service : ...../...../.....

Signature de l'employeur ou de son mandataire Date : ...../...../..... Cachet de l'entreprise

....

C. A REMPLIR PAR LA MUTUELLE

La mutuelle déclare :

que la période d'incapacité de travail (début mentionné case A) *a / n'a pas** donné lieu à l'attribution d'une indemnité d'incapacité de travail (maladie, accident) :

a) du ...../...../..... au...../...../..... (.....%)

b) du ...../...../..... au...../...../..... (.....%) (rechute : O / N)

Signature de la mutuelle Date : ...../...../..... Cachet de la mutuelle

....

(*) Biffer la mention inutile

Les données communiquées sont reprises dans la banque de données du Fonds Social de l'Industrie du Béton. Leur utilisation sera exclusivement réservée à l'analyse et l'attribution éventuelle des droits aux avantages sociaux complémentaires, en exécution de la convention collective de travail qui définit les missions légales de ce Fonds. Vous avez un droit d'accès à ces données et pouvez le cas échéant demander leur correction.